



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

# Plan d'actions régional pour la réduction des produits phytopharmaceutiques (Tome 3)

## *Déclinaison du plan Ecophyto 2+ à La Réunion*

### Point d'information

## CEB - 26 FÉVRIER 2021



## **2021 : année de mise en œuvre opérationnelle du plan d'action**

=> Elaboration du PPP-974 en concertation et en cohérence pour une feuille de route opérationnelle initialement prévue pour 2020

- **19-21 Février 2020** : mission du Préfet P.E BISCH, coordonnateur interministériel national, accompagné du CGAAER et CGEDD
- **10 Mars 2020** : Séminaire pour l'élaboration du Tome 3 (Plan d'action à La Réunion), 50<sup>N</sup> de participants, 3 ateliers animés par BRLi, 4 axes de travail et 20<sup>N</sup> actions associées
- **Mars-Mai 2020** : Rédaction de la synthèse du séminaire (BRLi) avec échanges avec DEAL/DAAF
- **Juin 2020** : Rapports de l'équipe du Préfet BISCH sur la feuille de route (Tome 2) et sur leur mission à La Réunion (février 2020)

## 2021 : année de mise en œuvre opérationnelle du plan d'action

- **Juin-Août 2020** : débriefing Rapport Séminaire et mission BISCH + fiches actions prioritaires pour ainsi rendre compte de l'avancement du plan d'actions et des actions prioritaires retenues
- **17 décembre 2020** : Comité technique restreint DEAL, DAAF, *ARS-OI, DRRT, DIECCTE, CD974, CR974, OLE, OFB* et SGAR (coordination)
  - Validation du Tome 3 et ré-ajustement du calendrier
  - Remontée au Préfet + Diffusion aux participants
  - 9 actions prioritaires : fiches à finaliser (indicateurs de suivi et de résultats, pilotage, financements mobilisables, calendrier ) => 9 GT
  - Proposition de pilotes d'actions potentiels => organisation de bilatérales pour accord et appropriation du sujet et des objectifs attendus

## **2021 : année de mise en œuvre opérationnelle du plan d'action**

### **- 1er trimestre 2021 :**

- Présentation d'information en CEB, CROPSAV, COSDA
- Organisation les groupes de travail, pour achever les fiches actions, notamment pour la partie financement

### **- Juin 2021 : Réunion du comité des financeurs – Avis maquette financière + Guide**

### **- 2<sup>ème</sup> semestre 2021 : mise en œuvre du plan**

**=> Une nouvelle dynamique à retrouver**

## 9 actions prioritaires, selon 4 axes

### - AXE 1 : Accompagner l'évolution des pratiques et des systèmes

Action 1.1 : Renforcer le conseil auprès des professionnels agricoles

Action 1.2 : Définir des plans d'actions spécifiques sur les territoires à enjeux, comprenant en particulier une animation et un accompagnement renforcé

Action 1.3 : Identifier et accroître les actions de formation associées aux changements de pratiques

Action 1.4 : Mettre en place des temps d'échange et de sensibilisation aux bonnes pratiques

### - AXE 2 : Amplifier les efforts de recherche, de développement et d'innovation

Action 2.1 : Poursuivre projets de recherche et de développement



#### AXE 1 : Accompagner l'évolution des pratiques et des systèmes

- Action A : Renforcer le conseil auprès des professionnels agricoles
- Action B : Définir des plans d'actions spécifiques sur les territoires à enjeux, comprenant en particulier une animation et un accompagnement renforcé
- Action C : Identifier et accroître les actions de formation associées aux changements de pratiques
- Action D : Mettre en place des temps d'échange et de sensibilisation aux bonnes pratiques
- Action E : Sensibiliser aux enjeux associés à l'utilisation des PPP
- Action F\*\* : Accroître l'utilisation des équipements de protection lors de l'utilisation des PPP
- Action G\*\* : Opérer une diffusion écrite des bonnes pratiques



#### AXE 2 : Amplifier les efforts de recherche, développement et innovation

- Action A : Poursuivre les projets de recherche et de développement



#### AXE 3 : S'adapter aux spécificités du territoire et des filières locales

- Action A : Décliner les travaux en itinéraires techniques, adaptés aux exploitations du territoire et aux filières
- Action B : Affiner l'organisation des différents réseaux de surveillance et de contrôle
- Action C : Poursuivre et améliorer la gestion des déchets associés à l'utilisation des PPP



#### AXE 4 : Mettre en place des outils de communication et une gouvernance dédiée pour le plan de réduction des PPP 974

- Action A : Garantir l'animation, la mise en œuvre et le suivi du plan EcoPhyto
- Action B : Accroître les partenariats avec les acteurs des collectivités, associations, enseignement, etc.
- Action C\*\* : Sensibiliser les acteurs et citoyens aux enjeux associés à l'introduction de nouveaux ravageurs
- Action D\*\* : Communiquer sur les résultats du plan régional de réduction des PPP

## 9 actions prioritaires, selon 4 axes

### - AXE 3 : S'adapter aux spécificités du territoire et des filières locales

Action 3.1 : Décliner les travaux en itinéraires techniques, adaptés aux exploitations du territoire et aux filières

Action 3.2 : Affiner l'organisation des différents réseaux de surveillance et de contrôle

Action 3.3 : Poursuivre et améliorer la gestion des déchets associés à l'utilisation des PPP

### - AXE 4 : Mettre en place des outils de communication et une gouvernance dédiée pour le plan de réduction des PPP 974

Action 4.1 : Garantir l'animation, la mise en œuvre et le suivi du plan Ecophyto



#### AXE 1 : Accompagner l'évolution des pratiques et des systèmes

- Action A : Renforcer le conseil auprès des professionnels agricoles
- Action B : Définir des plans d'actions spécifiques sur les territoires à enjeux, comprenant en particulier une animation et un accompagnement renforcé
- Action C : Identifier et accroître les actions de formation associées aux changements de pratiques
- Action D : Mettre en place des temps d'échange et de sensibilisation aux bonnes pratiques
- Action E : Sensibiliser aux enjeux associés à l'utilisation des PPP
- Action F\*\* : Accroître l'utilisation des équipements de protection lors de l'utilisation des PPP
- Action G\*\* : Opérer une diffusion écrite des bonnes pratiques



#### AXE 2 : Amplifier les efforts de recherche, développement et innovation

- Action A : Poursuivre les projets de recherche et de développement



#### AXE 3 : S'adapter aux spécificités du territoire et des filières locales

- Action A : Décliner les travaux en itinéraires techniques, adaptés aux exploitations du territoire et aux filières
- Action B : Affiner l'organisation des différents réseaux de surveillance et de contrôle
- Action C : Poursuivre et améliorer la gestion des déchets associés à l'utilisation des PPP



#### AXE 4 : Mettre en place des outils de communication et une gouvernance dédiée pour le plan de réduction des PPP 974

- Action A : Garantir l'animation, la mise en œuvre et le suivi du plan Ecophyto
- Action B : Accroître les partenariats avec les acteurs des collectivités, associations, enseignement, etc.
- Action C\*\* : Sensibiliser les acteurs et citoyens aux enjeux associés à l'introduction de nouveaux ravageurs
- Action D\*\* : Communiquer sur les résultats du plan régional de réduction des PPP



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

**Merci pour votre attention**

**CEB - 26 FÉVRIER 2021**



  
**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
RÉUNION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt

7

26/02/2021